

Discours de Dominique de Villepin (17 juillet 2005)

Présentation du document

Le 16 juillet 1995, le président de la République Française, **Jacques Chirac reconnaît officiellement la responsabilité de la France** dans les crimes commis par l'Etat de Vichy en ce qui concerne les persécutions racistes et antisémites (la journée du 16 juillet avait été instituée en 1993 par décret de François Mitterrand lui-même président de la République comme Journée nationale de commémoration).

Dix ans plus tard, en 2005, le premier ministre, Dominique de Villepin rend hommage lors d'une cérémonie officielle aux victimes de la rafle du « Vel d'Hiv » et prononce le discours suivant.

Le document

Monsieur le Maire de Paris,
Monsieur le président,
Chère Simone Veil,
Monsieur le Grand Rabbin,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec une émotion profonde que je prends la parole aujourd'hui devant vous. Avant de venir à votre rencontre, j'ai tenu ce matin à faire le chemin du mémorial de la Shoah. J'ai tenu à me recueillir devant le mur des noms, celui des 76 000 juifs déportés de France. J'ai tenu à allumer la bougie du souvenir.

Les 16 et 17 juillet 1942, 4 500 policiers et gendarmes français arrêtaient à leur domicile 12 884 juifs pour les conduire au Vélodrome d'Hiver. Parmi eux, 4 051 enfants furent emmenés seuls, séparés de leurs parents, dans les camps de transit de Pithiviers puis de Drancy. Pas un seul de ces enfants ne revint. Devant leurs vies brûlées, dont ne restent que les noms, je veux d'abord faire silence.

Les 16 et 17 juillet 1942, la France livrait à la détresse et à la cendre ceux qui étaient sa lumière et sa vie. Aux premières heures du matin, elle bafouait les plus essentielles de ses valeurs pour se faire la complice des bourreaux. Prévenant les ordres de l'occupant, Laval assisté de Bousquet et de Darquier de Pellepoix, recommandait de n'épargner personne. Il y a dix ans, le Président de la République Jacques CHIRAC, au nom du peuple français tout entier, l'a reconnu : "La France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable".

Vous tous ici rassemblés aujourd'hui, vous nous avez appris la vérité : les familles brutalement arrachées à leur sommeil, les portes enfoncées, les escaliers qu'on dévale pour un voyage inconnu, les bus parisiens et les fourgons de la préfecture de police réquisitionnés pour la besogne, les heures d'attente, les journées dans la chaleur atroce du Vel d'Hiv, sans jamais savoir pourquoi, sans jamais imaginer jusqu'où. Vous nous avez appris aussi les gestes d'héroïsme ou d'humanité de trop rares policiers français qui ont permis à des enfants d'échapper, dans un coin d'ombre, au détour d'une rue, à un malheur qu'ils ne pouvaient pressentir.

Pas de photo. Pas de trace. Ce jeudi noir, "*der fintzerer Donnerstig*", aurait pu rester un jour blanc si vous n'aviez été là pour lui rendre un visage. Votre témoignage a tiré l'impensable de l'oubli. Vous avez su affronter votre mémoire, avec tout ce qui remue encore en elle de secret, d'incompréhensible et de déchirant, pour éclairer la nôtre.

Je veux rendre hommage ici à votre courage. Je veux saluer la patience et la détermination des historiens qui ont recueilli un à un les témoignages, les rapports administratifs, les portraits, les notices biographiques. Tous ces documents qui font foi, toutes ces images

bouleversantes que Serge KLARSFELD a rassemblées dans son Mémorial des enfants juifs déportés de France.

Je voudrais citer aussi ces lettres d'inconnus, internés au Vel d'Hiv et à Drancy, qui sont partis dans un ciel, comme le dit Celan, où l'on est moins à l'étroit. Leurs mots travaillent à jamais nos consciences. Clara, 14 ans, déportée à Auschwitz par le convoi n°16 du 7 août 1942 : "Hier on nous a donné du lait pour les enfants de moins de dix ans, une tartine de pain, une tablette de chocolat, une madeleine, des pâtes. Je ne sais pas si on pourra supporter encore longtemps ceci. Maman n'en peut plus." Marc Moïse, onze ans, dans un billet jeté du train qui l'emmène vers les camps : "Je suis dans un train pour où ? Je vous jure que ce n'est pas par imprudence que je suis là." Des lettres de tous âges, de toutes conditions, qui commencent simplement par : "Ma chère maman", "Papa chéri", et qui n'auront trouvé d'autres dépositaires que nous. Ces mots lancés à l'aventure, abandonnés à une main amie ou sur un banc pour être lus, pour rassurer des proches, des parents, mais qui pour la plupart seront dispersés sur la terre sèche de l'été 42, je souhaite que nous en gardions à jamais au fond de nous la détresse infinie et l'espoir fou.

Nous sommes à un moment décisif de l'histoire de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv. A l'heure où la mémoire brûlante des vivants peut encore faire surgir pour nous les images de ce qu'ils ont vécu. A l'heure où une parole, votre parole, est encore possible. Aussi plus que jamais, restons fidèles à la source première, à cette exigence de transmission qui vous a guidés depuis plus de soixante ans. Rien ne doit s'effacer de cette lente maturation des consciences. Pour que vive notre histoire commune, vos paroles doivent être entendues. Vos regards doivent veiller en chacun de nous. Ils doivent être nos avertissements pour demain. Je sais que beaucoup d'entre vous trouvent encore la force de se rendre dans les classes d'écoles pour raconter ce qu'ils ont vécu. Je veux vous dire ici ce matin que votre témoignage est irremplaçable. Qu'y a-t-il de plus fort que la voix de celui qui a vu et qui parle, de celui qui a vécu et qui partage ?

A vous qui portez témoignage, nous devons répondre par la certitude de la mémoire, qui fait la vie plus grande, qui fait la vie plus vraie. Elle représente la seule vraie revanche contre tous ces peut-être qui ont été votre lot durant les jours de drame et de désarroi. A l'effritement du temps doivent répondre la prière du chemin, la révérence de l'aube qui sont au cœur de votre héritage. Vous, juifs de France, devez avoir la certitude que vos enfants, vos petits-enfants, vos proches, pourront à leur tour raconter et rappeler. Vous devez avoir la certitude que les livres d'histoire garderont l'empreinte de ce qui devait rester secret, que chaque citoyen, que chaque enfant portera gravé au fond de lui votre témoignage. Je veux vous dire que les autorités de votre pays se porteront garantes du souvenir et du respect. Contre ce qui ronge, nul n'oubliera vos bagages d'ombre et les visages à claire-voie. Votre histoire et celle de la République, que vous avez toujours servie, ne font qu'un.

Pour chacun d'entre nous, qui regardons avec lucidité notre passé, qui voulons savoir, qui voulons comprendre, la mémoire est un souffle perpétué. Même dans le malheur et la honte, nous avons connu des heures de courage et de grandeur. Rappelons-nous que l'année 1942 marque aussi le début du sursaut, le rejet des lois antisémites par beaucoup de nos compatriotes et l'entrée pour certains dans la résistance. Rappelons-nous que de nombreuses familles, des fondateurs, des religieux, prirent le risque dans ces années de fer de cacher des juifs pour les soustraire à la traque de l'occupant et de la Milice.

Nous avons connu l'égarement et la souffrance. L'idée que nous nous faisons de la France s'apprécie à l'aune de ses valeurs comme de sa capacité à reconnaître et à dire ses fautes. La mémoire n'est jamais d'une pièce. Elle est le rendez-vous de la conscience. Notre volonté est de l'accepter tout entière pour en faire le lieu d'un rassemblement et d'un dépassement.

Car il n'y a de mémoire que vivante et active. Nous devons apprendre avec elle à éviter les pièges d'un fanatisme qui malgré les leçons du passé ne désarme jamais tout à fait. Nous

devons trouver en elle la force de construire le monde. Votre mémoire ne sera pas un tombeau mais une lumière qui transperce la nuit.

Contre toutes les formes d'antisémitisme, de racisme ou de xénophobie, qui sont autant d'atteinte à la dignité de chaque homme, luttons sans relâche. Dans ce domaine, toute attaque physique ou verbale, toute atteinte, toute négation est inacceptable. Ce sont des fautes contraires à l'esprit de la République. Mon gouvernement les combattra avec la plus grande sévérité.

Contre la haine, toutes les haines, contre le terrorisme, qui ensanglante nos capitales et fait peser une menace sur tous les peuples, affirmons nos principes et le respect de l'Etat de droit. La plus grande fermeté, oui. La plus grande vigilance, oui. La coopération la plus étroite entre tous les Etats, oui. Ne donnons pas aux terroristes la satisfaction de semer la peur et le doute dans nos esprits. A force de volonté et de justice, nous gagnerons ce combat.

Contre le terrible ressassement de la violence, qui n'épargne aucune région du monde, faisons preuve d'audace et d'imagination. Ne laissons pas les situations se détériorer sans fin. Je ne crois pas à la fatalité du mépris. Des hommes et des femmes se dressent pour dire non, par fidélité à un idéal, par refus de la répétition du malheur.

Oui, votre mémoire est un appel.

Rien n'est jamais comparable dans l'histoire des hommes. Et aucune expérience n'est moins réductible à une autre que celle de la Shoah. Que grandisse la promesse ! Que votre mémoire murmurée de proche en proche, à vos enfants, à vos amis, à tous vos descendants, que votre mémoire partagée avec chacun de nos compatriotes, fasse écho et soit un appel à dénoncer sans relâche l'injustice et l'irréparable. Qu'elle soit une incitation à écarter l'étau de la résignation pour ouvrir un horizon nouveau. Qu'elle reste pour nous, face à l'aveugle des jours, une leçon de lucidité.

Je vous remercie.

Questions

1. Où et dans quel contexte l'auteur prononce-t-il ce discours ? Quel évènement de la Seconde Guerre mondiale en France rappelle-il ?
 2. Combien d'enfants ont été concernés ? Que leur est-il arrivé ? Quelle femme présente à la cérémonie a été déportée à 17 ans ?
 3. Comment comprenez-vous l'expression suivante : « la France livrait à la détresse et à la cendre ceux qui étaient sa lumière et sa vie » ?
 4. De quelles manières les enfants évoquent-ils dans de petits mots leurs conditions de détention et de déportation ?
 5. Quels comportements héroïques ont permis de sauver certains enfants ?
 6. Pour quelles raisons le discours de Jacques Chirac en 1995 marquait-il une rupture décisive ?
 7. Comment le premier ministre Dominique de Villepin montre-t-il que l'Histoire et la Mémoire sont indispensables pour les sociétés ?
-